

Bruxelles, le 23 juin 2025
(OR. fr)

10671/25

COTRA 11
CDN 7
POLCOM 138
COPS 313

NOTE

Origine:	Secrétariat général du Conseil
Destinataire:	délégations
Objet:	Sommet UE-Canada (Bruxelles, 23 juin 2025) - Déclaration conjointe

Déclaration conjointe: Un partenariat durable, un programme ambitieux

1. Ce jour marque une étape historique à l'heure où nous, dirigeants de l'Union européenne et du Canada, nous rencontrons pour renouveler notre engagement indéfectible et accomplir un pas décisif en vue de renforcer encore **le partenariat stratégique entre l'Union européenne et le Canada**. Notre partenariat fort est profondément ancré dans la confiance et des valeurs communes et est façonné par une histoire commune faite de rapports humains et de liens économiques solides. Élément plus important encore, notre partenariat repose sur les valeurs fondamentales que nous partageons: la démocratie, les droits de l'homme, l'état de droit et des marchés ouverts et fondés sur des règles. Dans un monde en mutation rapide marqué par l'incertitude géopolitique, l'évolution de la dynamique économique et l'accélération des effets du changement climatique, ce partenariat est plus important que jamais.
2. Nous sommes unis dans notre objectif de forger un nouveau **partenariat ambitieux et global** qui réponde aux besoins d'aujourd'hui et évoluera pour relever les défis et saisir les possibilités de demain. Cela marque le début d'un effort à long terme qui nous aidera à promouvoir **une prospérité partagée, les valeurs démocratiques, la paix et la sécurité**. Pour ce faire, nous avons décidé de continuer à faire fond sur les liens existants pour lancer un processus qui rapprochera le Canada et l'UE et qui définira des actions immédiates et à long terme décrites dans un programme ambitieux figurant à la fin du présent document. Ce jour, nous sommes également convenus d'un partenariat UE-Canada en matière de sécurité et de défense.
3. Nos citoyens recherchent des réponses aux défis sans précédent auxquels nous sommes confrontés. C'est pourquoi il est plus important que jamais d'œuvrer ensemble à la promotion de nos **valeurs communes** et de **l'ordre international fondé sur des règles**. Nous défendrons en outre nos **intérêts communs**, tout en continuant à promouvoir et à approfondir nos **relations dynamiques en matière de commerce et d'investissement**, ainsi que les contacts forts entre nos peuples. Nous serons encore davantage unis pour soutenir la paix, la stabilité et la prospérité dans le monde, y compris en Ukraine, au Moyen-Orient et dans la région indo-pacifique.

4. Nous réaffirmons notre attachement constant à l'**ordre international fondé sur des règles**, articulé autour des **Nations unies et de sa charte**. L'UE et le Canada continueront de coopérer étroitement pour promouvoir la **paix et la sécurité internationales**. Notre engagement en faveur du **développement durable** demeure un pilier essentiel de nos relations. Nous resterons des partenaires clés dans la promotion de la **démocratie, des droits de l'homme et des libertés fondamentales, de l'égalité de genre et de l'état de droit** dans le monde. Nous prendrons de nouvelles mesures pour assurer le respect des droits des femmes et des filles et mettre un terme à toutes les formes de discrimination, y compris à l'encontre des personnes LGBTI. Nous continuerons à soutenir la mise en œuvre du pacte des Nations unies pour l'avenir, ainsi que des réformes ambitieuses que l'initiative ONU80 cherche à mettre en place. Nous réaffirmons notre soutien sans faille au fonctionnement indépendant du système de justice pénale internationale, en particulier de la Cour pénale internationale. Nous condamnons les menaces dont fait l'objet l'indépendance du fonctionnement de la CPI, y compris les mesures prises à l'encontre de fonctionnaires.
5. Nous sommes déterminés à continuer d'agir de concert pour faire face aux **défis** croissants **auxquels est confronté l'ordre économique et commercial international**. Nous réaffirmons notre attachement mutuel à un commerce durable, équitable et ouvert, fondé sur l'état de droit et respectant les règles commerciales arrêtées au niveau international, telles qu'elles sont incarnées par l'Organisation mondiale du commerce. Cela est essentiel pour maintenir la stabilité économique mondiale et préserver la résilience de notre chaîne d'approvisionnement.

6. Nous condamnons à nouveau résolument la guerre d'agression menée par la Russie contre l'**Ukraine**, qui constitue une violation manifeste de la charte des Nations unies et du droit international. Nous sommes fermement déterminés à garantir une paix globale, juste et durable en Ukraine, qui respecte la souveraineté et l'intégrité territoriale de l'Ukraine à l'intérieur de ses frontières internationalement reconnues. Nous réaffirmons notre engagement inébranlable à continuer d'apporter à l'Ukraine et à sa population un soutien politique, financier, économique, humanitaire, militaire et diplomatique aussi longtemps qu'il le faudra et aussi intensément que nécessaire, dans le plein respect de la politique de sécurité et de défense de certains États membres de l'UE et en tenant compte des intérêts de tous les États membres de l'UE en matière de sécurité et de défense. Nous soutenons la conclusion d'un accord de paix juste et durable, respectant pleinement les principes de la charte des Nations unies et du droit international, et nous nous joignons à l'appel à un cessez-le-feu complet et inconditionnel d'au moins 30 jours, auquel l'Ukraine s'est engagée unilatéralement. Nous continuerons à soutenir la coalition internationale pour le retour des enfants ukrainiens, coprésidée par l'Ukraine et le Canada, et nous demandons une nouvelle fois d'urgence à la Russie et à la Biélorussie d'assurer immédiatement le retour en toute sécurité de tous les enfants ukrainiens ayant été illégalement déportés et transférés. Nous poursuivrons notre étroite coordination des efforts visant à fournir des équipements militaires et des formations aux forces armées ukrainiennes, y compris dans le cadre des travaux de la mission d'assistance militaire de l'UE (EUMAM Ukraine) et de l'opération UNIFIER.
7. Nous intensifierons la pression exercée sur la **Russie**, notamment en imposant de nouvelles sanctions et en prenant des mesures pour empêcher leur contournement, et en veillant à ce que les avoirs souverains russes restent immobilisés jusqu'à ce que la Russie cesse sa guerre d'agression contre l'Ukraine et l'indemnise des dommages causés par cette guerre. Nous sommes déterminés à faire en sorte que les auteurs de crimes de guerre et d'autres crimes graves commis dans le cadre de la guerre d'agression menée par la Russie répondent pleinement de leurs actes, y compris en créant un tribunal spécial pour le crime d'agression contre l'Ukraine. Nous restons également déterminés à soutenir la réparation, le rétablissement et la reconstruction de l'Ukraine, notamment par l'intermédiaire de la plateforme de coordination des donateurs pour l'Ukraine et des mécanismes de coordination nationaux. Nous nous félicitons du soutien que le Canada continue d'apporter, au moyen de la prolongation du déploiement d'un expert au sein de la plateforme de coordination des donateurs pour l'Ukraine. La conférence sur la reconstruction de l'Ukraine, qui se tiendra à Rome en juillet 2025, sera particulièrement pertinente dans ce contexte¹.

¹ Nous prenons note des réserves émises par un État membre quant à l'orientation stratégique de certaines politiques de l'UE à l'égard de l'Ukraine.

8. Nous réaffirmons également notre soutien constant à la souveraineté et à l'intégrité territoriale de la **République de Moldavie**, en renforçant la résilience du pays face aux conséquences de la guerre d'agression menée par la Russie contre l'Ukraine et aux activités hybrides de la Russie visant à fragiliser la Moldavie, notamment à l'approche des élections législatives.
9. En ce qui concerne la situation et les derniers développements au **Moyen-Orient**, nous réaffirmons notre attachement à un cessez-le-feu immédiat et permanent à **Gaza**, à la libération de tous les otages et à la reprise d'un acheminement sans entrave de l'aide humanitaire à grande échelle à Gaza conformément aux principes humanitaires, afin de faire face à la situation humanitaire catastrophique sur le terrain. Nous condamnons à nouveau fermement l'escalade en Cisjordanie, y compris à Jérusalem-Est, à la suite de l'augmentation des violences de colons, de l'expansion des colonies, qui sont illégales au regard du droit international, et de l'opération militaire menée par Israël. Nous soulignons qu'il importe de rechercher une paix durable et pérenne reposant sur la mise en œuvre de la solution à deux États. Nous ne voyons aucun rôle pour le Hamas dans la future gouvernance de Gaza.
10. Nous exprimons notre profonde préoccupation face à la dangereuse escalade faisant suite aux frappes israéliennes sur l'Iran, et à la réponse de l'Iran. Nous réaffirmons notre ferme attachement à la paix et à la stabilité au Moyen-Orient, y compris à la sécurité d'Israël, et appelons toutes les parties à faire preuve de retenue et à respecter le droit international. Nous avons toujours été clairs sur le fait que l'Iran ne pourra jamais disposer d'une arme nucléaire. Une solution diplomatique reste le meilleur moyen de répondre aux préoccupations concernant le programme nucléaire iranien. L'UE et le Canada sont prêts à contribuer à un accord négocié, qui impose des contraintes vérifiables au programme nucléaire iranien, et dont l'Agence internationale de l'énergie atomique serait chargée d'assurer le suivi et la vérification. Nous restons en outre déterminés à lutter contre le comportement déstabilisateur de l'**Iran**, y compris les risques qu'il pose en matière de prolifération nucléaire, son soutien militaire à la guerre d'agression menée par la Russie en Ukraine, son appui à des groupes armés régionaux, la répression transnationale qu'il exerce et les violations systématiques des droits de l'homme qu'il perpète.

11. La sécurité dans les régions euro-atlantique et indo-pacifique est de plus en plus interconnectée. Nous réaffirmons notre intérêt commun au maintien de la paix et de la stabilité dans l'**Indo-Pacifique**, y compris dans les mers de Chine orientale et méridionale et dans le détroit de Taïwan. Nous continuerons à œuvrer avec les partenaires régionaux, y compris l'ASEAN, pour défendre une région indo-pacifique libre, ouverte et sûre sur la base du droit international. Nous demeurons vivement préoccupés par les programmes d'armes nucléaires et de missiles balistiques actuellement menés par la RPDC et condamnons la coopération militaire entre la Russie et la RPDC, qui viole les résolutions du Conseil de sécurité de l'ONU et porte atteinte à la sécurité internationale.
12. Nous continuerons d'approfondir notre coopération et notre dialogue, avec les partenaires du monde entier, afin de nous pencher sur les principales questions régionales, en particulier en ce qui concerne le Moyen-Orient au sens large, notamment le Liban et la Syrie. Nous continuerons également à dialoguer sur des questions liées à l'Afrique, ainsi qu'à l'Amérique latine et aux Caraïbes, y compris Haïti. Nous resterons mobilisés en faveur des pays fragiles et touchés par des conflits, confrontés à une instabilité ou à des environnements complexes, afin de soutenir les populations, en particulier les plus vulnérables.
13. L'**Arctique** demeurera un domaine de collaboration étroite pour favoriser la paix et la sécurité, la stabilité et le développement économique durable, en particulier de l'économie bleue, dans le plein respect des intérêts, des priorités et des droits des peuples autochtones, conformément à la déclaration des Nations unies sur les droits des peuples autochtones.
14. **L'UE et le Canada resteront des partenaires fiables et responsables.** Nous réaffirmons notre détermination sans faille à faire progresser le **développement durable à l'échelle mondiale**, en collaboration avec les partenaires du monde entier. Nous sommes résolus à mettre en œuvre le programme 2030 et ses objectifs de développement durable, en collaboration avec les partenaires internationaux et dans les enceintes multilatérales. Nous attendons avec intérêt la quatrième conférence internationale sur le financement du développement (FfD4), qui se tiendra à Séville du 30 juin au 3 juillet 2025. Nous continuerons d'approfondir notre coopération et notre dialogue sur l'aide humanitaire, y compris sur le respect du droit international humanitaire et la réponse aux crises humanitaires.

15. Nous sommes conscients de la menace existentielle que représentent les crises interdépendantes du **changement climatique**, de la perte de **biodiversité**, de la dégradation des sols et de la pollution. L'**alliance verte UE-Canada** constitue notre engagement commun inébranlable en faveur d'une action ambitieuse pour l'environnement et le climat sur la scène internationale. La tarification du carbone, l'absorption du carbone et la décarbonation de l'industrie sont essentielles pour atteindre les objectifs "zéro net" et de décarbonation, alors qu'un marché du carbone à haute intégrité peut contribuer à accroître l'ambition mondiale. L'UE participe de manière assidue au défi mondial sur la tarification du carbone (DMTC) du Canada. Lors de la COP 30, l'UE et le Canada entendent promouvoir davantage la tarification du carbone en tant qu'outil de lutte contre le changement climatique, de promotion de l'innovation et de modernisation de nos industries. La COP 30 sera également l'occasion de souligner l'importance que revêt la décarbonation du secteur des transports et d'encourager des solutions de transport durables. Nous réaffirmons notre engagement en faveur de la mise en œuvre rapide et intégrale des objectifs et cibles du cadre mondial de la biodiversité de Kunming-Montréal, y compris par l'intermédiaire du réseau des champions de la nature.
16. Nous convenons que l'**accord de partenariat stratégique (APS) et l'accord économique et commercial global (AECG) entre l'UE et le Canada** sont au cœur des relations UE-Canada. Grâce à ces accords, nous développons et approfondissons notre partenariat en permanence, en réponse à l'évolution du contexte mondial. Nous continuerons de veiller à leur mise en œuvre effective et resterons déterminés à parvenir à leur ratification intégrale. L'APS et l'AECG nous ont permis d'intensifier notre coopération au cours des huit dernières années.
17. Nous sommes déterminés à renforcer encore les **relations entre l'UE et le Canada en matière de commerce et d'investissement**, à faire progresser nos échanges et à les diversifier, à promouvoir notre sécurité et notre résilience économiques, à créer des possibilités d'investissement et à garantir notre sécurité et notre prospérité à long terme. Notre relation repose sur l'AECG, dont les avantages sont évidents: par rapport aux niveaux antérieurs à l'AECG, les échanges bilatéraux ont augmenté de plus de 65 %. Nous saluons les efforts déployés pour supprimer les obstacles au commerce interprovincial au Canada, et pour réduire les obstacles au sein du marché unique de l'UE, car ils faciliteront encore les échanges commerciaux et les activités commerciales pour nos entreprises.

18. Garantir des **chaînes d'approvisionnement** fiables et durables est une priorité pour les deux parties et nous avons un intérêt commun à diversifier nos chaînes d'approvisionnement et nos investissements stratégiques. Nous encouragerons une coopération plus étroite sur des questions industrielles ciblées favorisant la compétitivité mondiale et l'autonomie stratégique, telles que l'intelligence artificielle, les technologies quantiques, l'espace, le cyberspace, l'aéronautique, les biotechnologies, les nouvelles énergies, les minéraux et les métaux critiques, la fabrication avancée et les technologies propres. Nous avons l'intention de garantir une chaîne d'approvisionnement transatlantique sûre pour les technologies clés telles que l'intelligence artificielle (IA), les supercalculateurs et les semi-conducteurs. Nous nous félicitons de l'annonce récente d'un projet stratégique canadien concernant le nickel au titre du règlement de l'UE sur les matières premières critiques, et nous nous efforcerons de recenser les possibilités de co-investissement dans des projets d'intérêt mutuel. Nous nous félicitons du plan d'action mondial du G7 sur les minéraux critiques adopté sous la présidence canadienne.
19. Nous restons également déterminés à poursuivre une collaboration mutuellement bénéfique sur les questions de politique numérique et technologique, et à renforcer les relations bilatérales dans le domaine du commerce numérique. Dans le cadre du **partenariat numérique UE-Canada**, nous travaillons déjà main dans la main à des projets concrets dans des domaines cruciaux pour une économie numérique solide, tels que la recherche sur les technologies de pointe, et nous nous réjouissons à la perspective de voir le Canada accueillir le premier Conseil du partenariat numérique UE-Canada dans le courant de l'année. Nous avons l'intention de renforcer la coopération en matière d'innovation dans le domaine de l'IA, y compris la collaboration sur les fabriques d'IA, de relier nos infrastructures de calcul à haute performance et d'approfondir la coopération en matière de recherche dans des domaines technologiques stratégiques tels que l'IA et l'informatique quantique. Nous entendons en outre aligner nos cadres et nos normes dans le domaine réglementaire, rendre les plateformes en ligne plus sûres et plus inclusives, développer des systèmes d'IA dignes de confiance et établir des identités numériques et des justificatifs numériques interopérables afin de faciliter les interactions entre nos citoyens et nos entreprises.

20. Nous sommes convenus aujourd'hui d'un **partenariat UE-Canada en matière de sécurité et de défense**, qui fournit un cadre politique cohérent et de haut niveau pour nos efforts conjoints dans ce domaine et qui renforcera et élargira le champ de la coopération et du dialogue entre l'UE et le Canada. Nous restons déterminés à poursuivre notre solide coopération, grâce notamment aux contributions du Canada aux missions et opérations de l'UE, et nous nous félicitons de la poursuite possible de notre collaboration en matière de gestion des crises à l'avenir. Le Canada renforcera ses relations en matière de défense avec l'UE en détachant auprès de celle-ci un représentant chargé des questions de défense. Nous soulignons la valeur que revêt la participation du Canada aux projets relevant de la coopération structurée permanente (CSP) de l'UE et attendons avec intérêt la recherche d'initiatives supplémentaires dans ce cadre. Conformément à nos intérêts communs en matière de sécurité, nous attachons une importance particulière à la collaboration en matière de défense. Pour le Canada et les États membres de l'UE qui sont des alliés de l'OTAN, l'OTAN demeure la pierre angulaire de leur défense collective. Notre objectif sera de contribuer à la réalisation de nos objectifs en matière de capacités, y compris par l'intermédiaire de nos industries de la défense, plus rapidement, plus économiquement et avec une interopérabilité accrue, de manière à apporter des avantages mutuels et à renforcer la contribution européenne à l'OTAN. Tout ce qui précède est sans préjudice du caractère spécifique de la politique de sécurité et de défense de certains États membres de l'UE et tient compte des intérêts de tous les États membres en matière de sécurité et de défense, conformément aux traités de l'UE. Nous saluons l'engagement constant du Canada en faveur de la sécurité européenne, qui se traduit notamment par le plus grand déploiement des forces armées canadiennes à l'étranger.
21. Conscients de l'importance que revêtent le programme concernant les femmes, la paix et la sécurité ainsi que le programme Jeunesse, paix et sécurité, nous continuerons à soutenir la participation pleine, égale et effective des femmes et des jeunes à la prévention, la médiation et la résolution des conflits, au maintien de la paix, à la consolidation de la paix et à la reconstruction après un conflit. Nous reconnaissons qu'un environnement favorable est fondamental pour garantir la participation en toute sécurité des femmes, et restons déterminés à promouvoir de tels environnements. Nous veillerons à ce que la question des femmes, de la paix et de la sécurité soit intégrée dans tous les aspects de la coopération en matière de sécurité et de défense. L'égalité de genre est une priorité politique et de sécurité commune, et nous collaborerons pour lutter contre les reculs dans le domaine de l'égalité de genre et des droits des femmes et des filles.

22. Afin d'assurer des progrès globaux et durables, de hauts fonctionnaires du Canada et de l'UE se réuniront à intervalles réguliers pour examiner les progrès accomplis et dégager des possibilités d'approfondir la coopération, conformément aux mécanismes de consultation existants de l'AECG et de l'APS, et dans la perspective du prochain sommet UE-Canada.

Annexe – Le nouveau partenariat stratégique pour l'avenir entre l'UE et le Canada

Ensemble, nous nous attacherons à:

Intensifier les flux commerciaux et promouvoir la sécurité économique

- aider les entreprises à se développer et à diversifier leurs marchés en mettant en œuvre intégralement et efficacement l'AECG;
- moderniser notre approche du commerce en lançant des travaux en vue de la conclusion d'un accord sur le commerce numérique qui viendrait compléter l'AECG;
- créer des outils pour les entreprises afin de mieux soutenir la diversification des échanges, tels que la facilitation de la mise en relation d'entreprises, la coopération entre groupements d'entreprises et le soutien à l'internationalisation des petites et moyennes entreprises (PME);
- faire progresser notre collaboration dans le cadre du dialogue UE-Canada sur la sécurité économique. Des échanges aux niveaux politique et technique nous permettront de mettre en évidence les tendances et les risques d'intérêt mutuel qui pourraient avoir des répercussions sur notre sécurité économique, ainsi que les possibilités de coopération sur d'éventuelles réponses stratégiques;
- réduire les obstacles et renforcer les échanges commerciaux dans les secteurs de l'agriculture et de l'agroalimentaire;
- nous préparer à répondre aux besoins énergétiques futurs, en coopérant plus étroitement et en étudiant les possibilités d'œuvrer ensemble à des chaînes d'approvisionnement énergétique plus résilientes, diversifiées et fiables, y compris des chaînes de valeur des technologies propres, le GNL, des sources d'énergie renouvelables, des technologies de l'hydrogène à faibles émissions de carbone sûres et durables et d'autres technologies à faibles émissions de carbone sûres et durables, en vue d'accroître les échanges bilatéraux et de renforcer la sécurité énergétique;
- poursuivre la coopération existante dans le domaine des technologies nucléaires, y compris les combustibles et les services relevant du cycle du combustible, en négociant un accord de coopération nucléaire modernisé et global entre le Canada et l'Euratom;
- renforcer la mobilité de la main-d'œuvre en facilitant la circulation des travailleurs hautement qualifiés et étudier les intérêts communs à échanger des informations sur les partenariats en matière d'immigration;

Stimuler la compétitivité et la résilience au moyen d'une coopération renforcée dans le cadre des chaînes de valeur stratégiques

- lancer un nouveau dialogue UE-Canada sur la politique industrielle afin de stimuler la coopération sur le plan industriel et au niveau de la chaîne d'approvisionnement dans des secteurs stratégiques;
- promouvoir des projets et des investissements qui réduisent les risques liés aux chaînes d'approvisionnement et favorisent la résilience et la compétitivité de nos industries et de nos biens critiques (par exemple, les semi-conducteurs), notamment en promouvant des projets qui respectent les normes environnementales, sociales et de gouvernance;
- collaborer étroitement pour assurer la sécurité et la diversité de l'approvisionnement en minéraux et métaux critiques pour notre sécurité mutuelle et pour les transitions écologique et numérique, notamment en étudiant de nouvelles possibilités de faciliter les flux bidirectionnels d'investissements, de matériaux et d'expertise dans le cadre du partenariat stratégique UE-Canada sur les matières premières;
- achever dès que possible les négociations en vue d'un accord de coopération renouvelé en matière de concurrence entre le Canada et l'UE, fournissant un cadre juridique permettant de coordonner les activités d'exécution et de partager les informations obtenues grâce aux pouvoirs d'enquête, dans le plein respect des garanties de confidentialité des données dans les deux juridictions;

Approfondir l'alignement réglementaire

- recenser les possibilités de renforcer l'alignement réglementaire entre le Canada et l'UE, notamment en faisant progresser les travaux dans le cadre du protocole de reconnaissance mutuelle des résultats de l'évaluation de la conformité de l'AECG;
- renforcer les mécanismes consultatifs formels sur la législation et les réglementations de l'UE et du Canada, y compris le Forum de coopération en matière de réglementation de l'AECG;

Renforcer la sécurité transatlantique dans le cadre d'une nouvelle ère de coopération entre l'UE et le Canada en matière de sécurité et de défense, y compris par la mise en œuvre intégrale du partenariat UE-Canada en matière de sécurité et de défense

- intensifier notre dialogue et notre coopération opérationnelle sur le plan bilatéral dans tous les domaines d'intérêt commun à l'appui de la paix, de la sécurité et de la défense – tels que la sûreté maritime, les questions cyber et les menaces hybrides;
- faire progresser la coopération en ce qui concerne le lien entre sécurité et climat, et élargir les efforts conjoints en matière de sécurité maritime en répertoriant les possibilités d'activités navales coordonnées;
- étendre la coopération en matière de capacités de défense, notamment en ouvrant des possibilités en vue d'une coopération industrielle renforcée dans le domaine de la défense;
- sécuriser et protéger nos institutions démocratiques en prévenant et en contrant la manipulation de l'information et l'ingérence étrangères grâce à une coopération accrue dans le cadre d'initiatives pertinentes de l'UE, du Canada et au niveau multilatéral, telles que le mécanisme de réaction rapide du G7, hébergé par le Canada;
- envisager la poursuite de la participation du Canada à des projets menés dans le cadre de la coopération structurée permanente (CSP) de l'UE, en vue du développement conjoint de capacités et d'une plus grande interopérabilité;
- renforcer la coopération en matière de passation de marchés dans le domaine de la défense par la collaboration du Canada avec le plan "ReArm Europe/Readiness 2030":
 - entamer des travaux en vue de la conclusion d'un accord bilatéral lié à l'instrument "Agir pour la sécurité de l'Europe" (SAFE);
 - étudier la possibilité d'établir un arrangement administratif entre le Canada et l'Agence européenne de défense;

Façonner la transition numérique et promouvoir les échanges dans les domaines de l'éducation et de l'innovation pour les technologies de demain

- approfondir la coopération dans le cadre du partenariat numérique UE-Canada, et organiser le premier conseil du partenariat dans le courant de l'année afin de faire avancer ce processus;
- faire progresser la coopération sur l'IA, la cybersécurité, la sécurité des communications numériques et de la connectivité avancée, la sécurité et la fiabilité des infrastructures de communications (y compris la 5G et les câbles sous-marins), la transparence et la résilience des chaînes d'approvisionnement technologique mondiales, l'identité numérique, la science quantique, les espaces de données, les plateformes en ligne et la lutte contre la manipulation de l'information et l'ingérence étrangères;
- faire progresser la coopération réglementaire dans le cadre du partenariat numérique, notamment en matière d'IA et de cybersécurité, de manière à œuvrer à une reconnaissance mutuelle de la certification des produits de cybersécurité, y compris dans le cadre du protocole de l'AECG sur l'évaluation de la conformité;
- approfondir la collaboration en tirant parti de l'association du Canada au programme Horizon Europe, y compris sur des sujets hautement prioritaires, et en étudiant la possibilité que le pays participe au dixième programme-cadre de l'UE;
- étendre la coopération en vue d'un accès à des infrastructures de calcul à haute performance d'envergure mondiale dans le cadre du programme Horizon Europe;
- soutenir la recherche et la collaboration industrielles dans les domaines de la sécurité de la recherche, de l'intelligence artificielle, des semi-conducteurs, des sciences quantiques, de la cybersécurité, du changement climatique, des océans, de l'économie circulaire, de la recherche polaire, ainsi que de la mobilité et de la formation des chercheurs, notamment dans le cadre du partenariat numérique UE-Canada et de l'accord UE-Canada de coopération scientifique et technologique;
- promouvoir et défendre la liberté de la recherche universitaire et scientifique, ainsi que la protection des scientifiques;
- renforcer les liens entre les peuples, améliorer la mobilité et la reconnaissance, y compris dans l'enseignement supérieur et la recherche au moyen d'Erasmus+, du Conseil européen de la recherche et des actions Marie Skłodowska-Curie

Lutter contre le changement climatique et la dégradation de l'environnement et faciliter la transition vers la neutralité climatique

- soutenir la tarification du carbone et la décarbonation de l'industrie en tant que domaines de coopération prioritaires aux fins de la lutte contre le changement climatique;
- renforcer la compétitivité au moyen de la coopération en matière de systèmes de tarification du carbone et de mesures carbone aux frontières;
- coopérer avec les partenaires internationaux pour promouvoir la mise en œuvre intégrale, rapide et effective des objectifs et des cibles du cadre mondial de la biodiversité de Kunming-Montréal;
- collaborer à la mise en place d'un instrument international juridiquement contraignant sur la pollution plastique couvrant l'ensemble du cycle de vie des plastiques lors de la deuxième partie de la cinquième session du Comité intergouvernemental de négociation (INC 5.2.);
- collaborer à la mise en œuvre des partenariats pour une transition énergétique juste;
- appeler conjointement à une action ambitieuse visant à mettre en œuvre l'accord de Paris, en cohérence avec les efforts déployés pour maintenir l'objectif de 1,5 °C à notre portée;
- continuer à coopérer avec d'autres partenaires internationaux pour promouvoir les instruments internationaux pertinents visant à lutter contre le changement climatique, la perte de biodiversité et la pollution;
- saluer l'adhésion du Canada au forum mondial sur la transition énergétique lancé par la Commission européenne en vue d'atteindre les objectifs consistant à tripler les capacités en matière d'énergies renouvelables à l'échelle mondiale et à doubler le taux annuel d'amélioration de l'efficacité énergétique à l'échelle mondiale d'ici à 2030, en parallèle d'un abandon progressif des combustibles fossiles dans les systèmes énergétiques;
- coopérer en tant que coorganisateur de l'engagement mondial concernant le méthane afin d'atteindre l'objectif de réduction des émissions mondiales de méthane d'au moins 30 % par rapport aux niveaux de 2020 d'ici à 2030;
- faire progresser la coopération sur le lien entre climat et sécurité en étudiant la possibilité de mettre en place un dialogue sur le climat et la sécurité;

Gestion des crises

- accélérer les investissements publics et privés, notamment dans des infrastructures durables, inclusives, résilientes et de qualité, y compris au titre de l'engagement que nous avons pris ensemble au sein du G7 dans le cadre du partenariat pour les infrastructures et les investissements mondiaux et de la stratégie "Global Gateway" de l'UE. Dans le même temps, nous constatons que les investissements dans le développement humain constituent un facteur clé favorisant des transitions numérique et écologique justes et durables;
- renforcer la coopération en matière de réaction aux crises à l'échelle internationale et de gestion des situations d'urgence par la signature d'un arrangement administratif entre le ministère des affaires étrangères, du commerce et du développement du Canada et le Service européen pour l'action extérieure sur la coopération internationale en matière de planification d'urgence et de réaction aux crises;
- réagir plus efficacement aux crises humanitaires et étudier la possibilité d'un arrangement administratif humanitaire en vue d'aligner les priorités et de faciliter la coordination;
- renforcer la sécurité sanitaire et la résilience en matière de santé au moyen de partenariats renforcés, y compris un arrangement administratif sur les contre-mesures médicales;
- étudier, en s'appuyant sur la vente à l'UE et à certains États membres de 22 avions bombardiers d'eau DHC-515 construits au Canada, d'autres possibilités de partager des technologies et une expertise mutuellement avantageuses en matière de lutte contre les catastrophes;

Justice et affaires intérieures

- explorer les possibilités de coopération entre Eurojust, le Parquet européen et les autorités canadiennes dans le domaine de la justice pénale;
- faire progresser la mise en œuvre, la ratification et l'entrée en vigueur de l'accord UE-Canada sur les dossiers passagers.